

WEEK-END

RANDONNÉE DES GABARES



26 & 27 mai
2 jours / 57 km



NIVEAU REQUIS



PARCOURS

Parcours de 57 kilomètres étalé sur deux jours, d'Angoulême à Cognac sur le fleuve Charente, l'un des plus apaisés qui soit, en ayant fait étape à Bassac.

Vous empruntez le chemin des Gabares, ces bateaux à fond plat qui avalisant, transportaient de l'eau de vie, du papier et les matériaux nécessaires à l'arsenal de Rochefort et à la remonte, ramenaient à l'intérieur des terres, du poisson, du sel et des épices.

Villes historiques : Angoulême, Jarnac, Cognac, (visite option).

CURIOSITÉS

Rivière paisible, déclassée des V.N.F depuis 1926.

Cette randonnée, sous une forme légèrement différente, a eu par 2 fois (1988 et 1998) l'insigne honneur d'être estampillée par la FISA ; c'est à dire la qualité du programme et les richesses qui bordent la rivière.

La Charente est une rivière douce comme un étang et les monuments qui la bordent, s'insèrent dans le décor comme si la nature elle-même les avait érigés. Abbayes, gentilhomnières, châteaux renaissance, paysages, tout se mêle en une harmonie parfaite.



INFORMATIONS



DURÉE DE LA RANDONNÉE

2 jours, les 26 & 27 mai 2018



LIEU DE LA RANDONNÉE

Angoulême à Cognac, sur la Charente



EMBARCATIONS

Yolette



TARIFS

145 € avec hébergement comprenant 1 nuit et 3 repas



POUR LES ACCOMPAGNATEURS

Tarifs identiques aux rameurs



LOCATION DE SIÈGES

30 sièges disponibles, 15 €/jour



SÉCURITÉ

Encadrement : 30 personnes
Bateaux de sécurité : 4



PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Jour1 : 17 km de 9h à 12h et 17 km de 14h à 17h
Jour2 : 24 km de 9h à 13h



CONTACT

Benoit GAUCHER
AVIRON CLUB ANGOULÊME
Port. 06 30 38 09 43
aviron.aca@gmail.com
<http://aviron-angouleme.fr/blog/>



POUR VOTRE SÉJOUR

Office de tourisme d'Angoulême
Tél. 05 45 95 16 84

Office de tourisme de Jarnac
Tél. 05 45 81 09 30

Office de tourisme de Cognac
Tél. 05 45 82 10 71

Office de tourisme de Saintes
Tél. 05 46 74 23 82

**Comité Départemental du
Tourisme de la Charente**
Tél. 05 45 69 79 09
lacharente.com

